

Mécénat, sponsoring, partenariat ou parrainage.

Objet : Demande de subsides pour la création de la Fondation Les Gardiens Bleus Océan hébergée chez fondation-terresolidaire.org.

Nous, les associations *Clear-View-Sky-Drone* et *CETASEA*, nous permettons de vous adresser la présente demande de subsides dans le cadre de la création de notre fondation, hébergée au sein de la plateforme fondation-terresolidaire.org.

Présentation des associations :

- **Clear-View-Sky-Drone** : Spécialisée dans l'utilisation de drones pour le monitoring environnemental, notre association s'efforce de protéger les écosystèmes sensibles et de fournir des données visuelles précises sur l'état de l'environnement. Nous collaborons avec des scientifiques, des ONG et des acteurs locaux pour sensibiliser et agir face aux problématiques écologiques globales.
- **CETASEA** : Dédiée à la préservation des mammifères marins et des écosystèmes marins, CETASEA œuvre à la protection des cétacés et à la restauration des océans. Nous menons des actions de sensibilisation, de recherche scientifique et de conservation pour défendre la biodiversité marine.

Objet de la fondation :

La fondation que nous souhaitons créer aura pour mission principale de promouvoir et de financer des actions environnementales innovantes et concrètes en lien avec la protection des écosystèmes terrestres et marins. En mutualisant nos compétences respectives, nous ambitionnons de lancer des projets qui favoriseront un changement réel dans la protection de notre planète, tout en sensibilisant le public et les décideurs politiques.

Cette fondation sera hébergée par fondation-terresolidaire.org, une plateforme dédiée aux initiatives solidaires et à la durabilité, qui nous permettra de bénéficier d'une visibilité accrue et d'un réseau de partenaires engagé.

Objectifs des subsides :

Le soutien financier que nous sollicitons vise à :

1. Couvrir les frais de création et d'enregistrement de la fondation.
2. Développer une campagne de communication pour attirer des partenaires stratégiques et des donateurs.
3. Mettre en place les premiers projets pilotes, dont :

- Un programme de suivi de la biodiversité marine avec des drones (Clear-View-Sky-Drone).
 - Un programme de sensibilisation et de protection des cétacés en danger (CETASEA).
4. Garantir la viabilité de la fondation dans les premières années de son fonctionnement.

Conclusion :

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à cette demande. Convaincus que la création de cette fondation représente un investissement pour l'avenir de la planète, nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour concrétiser cette initiative.

Dans l'attente de votre retour, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour convenir d'un rendez-vous.

Veuillez agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Trautzsch Eric
Président de l'association Clear-View-Sky-Drone
gardiensbleusocean@gmail.com

Frédérique Gilbert
Président de l'association CETASEA
contact@cetasea.eu

A l'heure où de plus en plus d'études montrent que seules les aires marines protégées (AMP) offrant un fort niveau de protection permettent d'aboutir aux résultats de conservation escomptés, et que l'écrasante majorité des zones et surfaces classées AMP en France sont à des niveaux de protection modérés ou faibles, La Fondation Gardiens Bleus Océan tient à saluer les avancées significatives en termes de conservation réalisées par le Gouvernement Français et investi, via ses collectivités provinciales, dans une protection renforcée des eaux lagunaires adossées à la ZEE et sur lesquelles s'exercent aujourd'hui la majorité des pressions humaines (pêche, activités récréatives, tourisme, trafic maritime, ...)



Ce n'est que très récemment que la protection du Parc du Grand Lagon Sud Nouvelle-calédonie, ce site est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO. Couvrant 676 191 hectares, le parc du

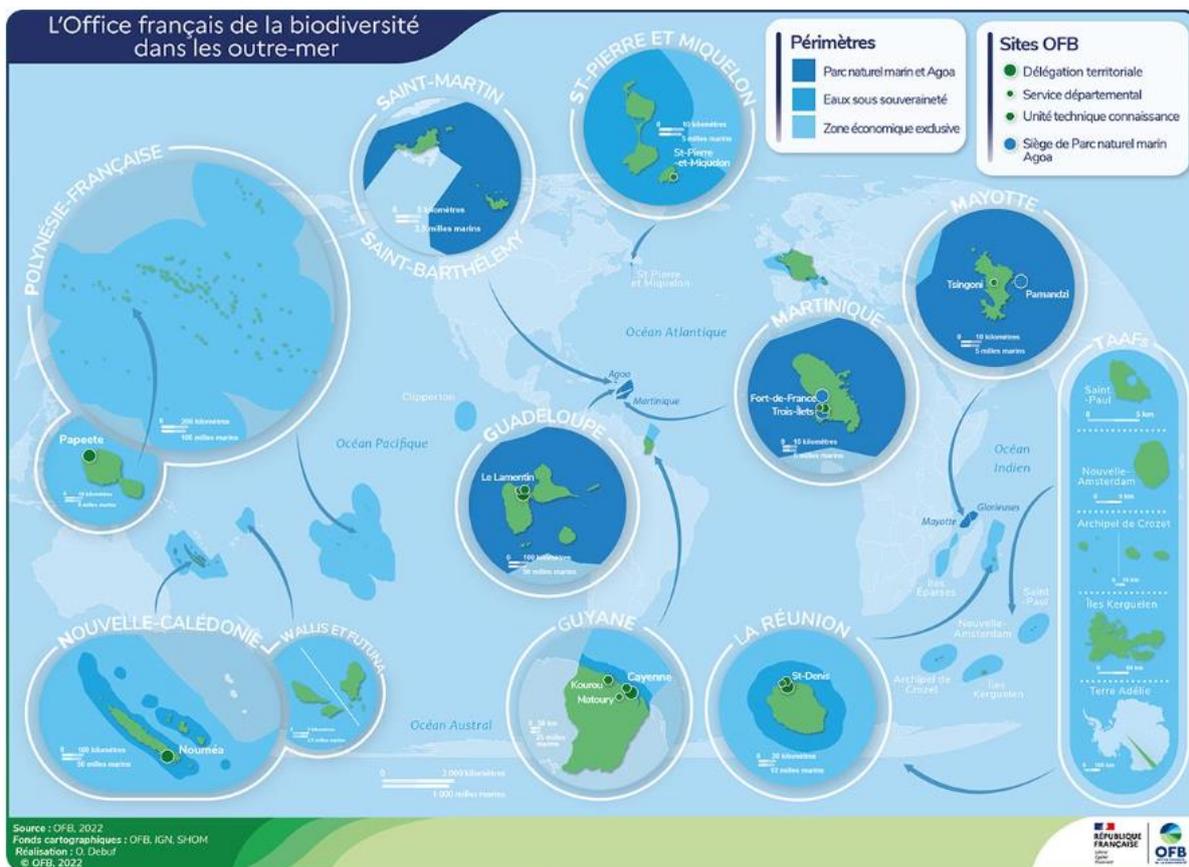
Grand Lagon Sud représente 20% de la surface du bien UNESCO calédonien et 0,2% de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie. Cette zone a été retenue pour ses paysages exceptionnels, sa grande biodiversité, la présence d'espèces emblématiques (baleines, tortues, oiseaux marins, requins blancs) et l'existence d'aires marines protégées, s'est renforcée avec le classement en fort niveau de protection de l'ensemble de ses récifs coralliens (interdiction de pêcher et parfois même de pénétrer sur ces zones), couvrant un total de 28 000 km².

Même si cette zone ne représente qu'à peine plus de 2% du Parc, elle concentre une biodiversité exceptionnelle et des écosystèmes dans un état de préservation tout aussi remarquable (dont pas moins d'1/3 des récifs coralliens encore quasiment vierges de la planète).

Vous pouvez jouer un rôle clé dans le soutien aux initiatives marines et à la protection des océans, notamment via des financements innovants et durables. Les secteurs industriels intègrent de plus en plus des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs investissements. Les projets axés sur la restauration des écosystèmes marins, la protection en mer et la réduction de la pollution bénéficient de ces financements verts.

Les clients, de plus en plus sensibilisés à l'urgence climatique, recherchent des secteurs industriels et commerciales engagées dans des partenariats environnementaux. Un partenariat sponsor avec le secteur peut ainsi catalyser des projets maritimes ambitieux, renforçant l'impact de la protection marine.

La Fondation Gardiens Bleus Océan est une Association reconnue d'utilité publique : outre la réduction de 66 % du montant du don de son impôt sur le revenu, le donateur d'une fondation reconnue d'utilité publique peut bénéficier d'une réduction d'impôt sur la fortune immobilière (IFI) de 75 % du montant de son don, dans la limite de 50 000 euros.



Transition écologique :

Préservation de l'environnement et de la biodiversité, adaptation au changement climatique parce que l'intensification des crises, qu'elles soient environnementales, économiques ou sociales, exerce une pression croissante sur les ressources naturelles et les zones protégées. En temps de crise, les priorités humaines peuvent changer, et cela peut parfois conduire à l'exploitation accrue des écosystèmes ou des espaces protégés pour répondre à des besoins immédiats (nourriture, ressources, espace)

Pendant les crises environnementales, comme le changement climatique, les communautés humaines en difficulté peuvent se tourner vers les ressources naturelles pour survivre, ce qui peut augmenter la pression sur ces espaces déjà vulnérables.

Il s'agit donc d'un enjeu crucial de concilier la protection de l'environnement avec la gestion des crises afin de ne pas sacrifier des écosystèmes vitaux pour des gains à court terme.

Sponsoriser la Protection Marine : Un Enjeu Générationnel

Découvrez pourquoi sponsoriser la protection marine est un enjeu crucial pour les générations futures. Apprenez comment des initiatives en Nouvelle-Calédonie montrent la voie vers une conservation renforcée et durable.

Pourquoi Sponsoriser la Protection Marine ?

Le rôle crucial des AMP dans la conservation

Les aires marines protégées (AMP) jouent un rôle essentiel dans la préservation des écosystèmes marins. Elles permettent non seulement de protéger des espèces en danger, mais aussi de préserver des zones clés de biodiversité qui subissent des pressions croissantes dues aux activités humaines comme la pêche, le tourisme et le transport maritime. Toutefois, il est important de noter que toutes les AMP ne se valent pas. Seules celles qui imposent des restrictions strictes (comme l'interdiction de la pêche ou l'accès limité) ont prouvé leur efficacité dans la préservation de ces écosystèmes fragiles.

En Nouvelle-Calédonie, par exemple, le classement en fort niveau de protection de 28 000 km² de récifs coralliens marque une avancée majeure dans la protection marine. Cette zone, bien que ne représentant que 2% du Parc, abrite une biodiversité exceptionnelle, y compris un tiers des récifs coralliens encore vierges de la planète. Un tel niveau de protection démontre comment des mesures rigoureuses peuvent faire une différence tangible dans la conservation marine.

Le sponsoring comme outil de financement des initiatives marines

Le sponsoring d'initiatives environnementales, et plus particulièrement de la protection marine, offre une solution efficace pour combler le déficit de financement public. De plus en plus de collectivités, d'associations et d'entreprises comprennent l'importance de s'engager dans des partenariats pour financer ces projets ambitieux. Cela permet de garantir non seulement des fonds pour la gestion des AMP, mais aussi pour la recherche, la surveillance et l'éducation du public.

Les entreprises qui s'engagent dans le sponsoring environnemental gagnent en visibilité, tout en renforçant leur image de marque responsable. Leurs actions sont perçues comme des investissements dans le futur, attirant ainsi un public de plus en plus sensibilisé aux enjeux environnementaux. Ce partenariat entre secteur privé et initiatives publiques ou associatives permet de créer un modèle de financement durable pour la conservation des écosystèmes marins.

Les Bénéfices du Sponsoring pour les Entreprises

Améliorer son image de marque

Le sponsoring environnemental est devenu un levier stratégique pour les entreprises souhaitant améliorer leur image de marque. En s'engageant dans la protection des océans, elles renforcent leur position en tant qu'acteurs responsables, soucieux des enjeux écologiques mondiaux. Dans un monde où les consommateurs sont de plus en plus attentifs à l'éthique des entreprises, le sponsoring d'initiatives marines leur permet de se démarquer positivement.

Les entreprises bénéficient également d'une couverture médiatique accrue, en particulier lorsque leurs actions sont associées à des projets à fort impact, comme la protection des récifs coralliens en Nouvelle-Calédonie. Une telle implication ne passe pas inaperçue et renforce la confiance des consommateurs.

Des retombées économiques à long terme

Au-delà de l'amélioration de l'image de marque, le sponsoring environnemental peut aussi générer des retombées économiques. Des études ont montré que la restauration des écosystèmes marins et la protection des AMP favorisent la croissance économique locale. Les activités récréatives durables comme la plongée ou le tourisme écologique profitent directement des efforts de conservation.

Le sponsoring d'une AMP peut aussi permettre aux entreprises d'accéder à des marchés ou des segments de consommateurs qu'elles n'auraient pas atteints autrement. Les consommateurs, en particulier les jeunes générations, sont de plus en plus enclins à soutenir des marques engagées pour la cause environnementale.

Contribuer à un avenir durable

En sponsorisant des initiatives marines, les entreprises ne se contentent pas d'améliorer leur image ou de générer des bénéfices. Elles participent activement à la construction d'un avenir plus durable. La protection des océans, en particulier des zones comme les récifs coralliens, est cruciale pour maintenir l'équilibre écologique de notre planète. Sans une action rapide, les écosystèmes marins risquent de subir des dommages irréversibles.

Pour les entreprises, cela signifie aussi assurer la durabilité des ressources naturelles sur lesquelles elles peuvent parfois dépendre. Par exemple, les industries liées à la pêche ou au tourisme tirent un avantage direct de la préservation des écosystèmes marins, qui garantissent la pérennité de leurs activités.

Le Sponsoring : Un Engagement Pour les Générations Futures

Responsabilité intergénérationnelle

La protection marine ne concerne pas seulement les générations actuelles. Il s'agit aussi d'un héritage que nous laisserons aux générations futures. En sponsorisant des initiatives marines, les entreprises et les associations s'inscrivent dans une dynamique de responsabilité intergénérationnelle. Elles contribuent à préserver des écosystèmes essentiels à la survie de nombreuses espèces et à la santé de notre planète.

L'exemple de la Nouvelle-Calédonie montre à quel point des actions locales peuvent avoir un impact global. La préservation des récifs coralliens, en plus d'être bénéfique pour la biodiversité, joue un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique, car ces écosystèmes captent et stockent le carbone.

Un investissement dans l'innovation et la recherche

Sponsoriser la protection marine, c'est aussi investir dans la recherche et l'innovation. Les fonds issus du sponsoring permettent de financer des études sur les écosystèmes marins, la surveillance de la biodiversité et le développement de technologies pour la protection des océans. Ces innovations sont cruciales pour

trouver des solutions aux problèmes environnementaux complexes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, tels que la pollution plastique et le réchauffement des océans.

Conclusion

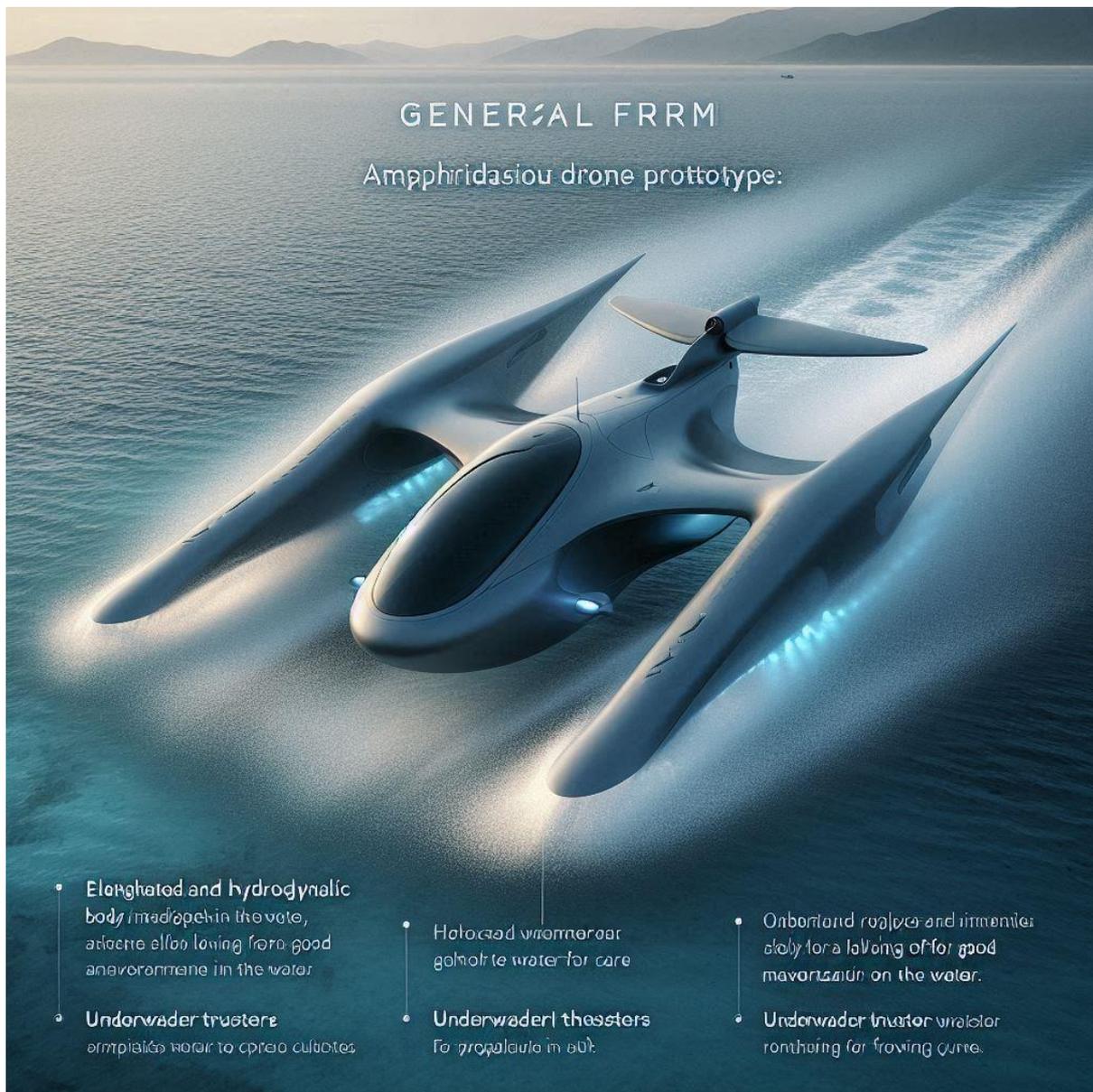
Le sponsoring de la protection marine est un enjeu générationnel qui implique une responsabilité partagée entre les gouvernements, les associations et les entreprises. En investissant dans des initiatives de conservation comme celles mises en place en Nouvelle-Calédonie, nous contribuons à préserver des écosystèmes essentiels à la santé de notre planète et au bien-être des générations futures. Pour les entreprises, cela représente non seulement une opportunité de renforcer leur image de marque, mais aussi de s'engager concrètement pour un avenir durable.

Rejoindre le programme de sponsoring environnemental via le lien ci-dessous.

Nous sollicitons votre soutien pour notre initiative dédiée à la protection des écosystèmes marins. À travers ce projet, nous développons des actions concrètes pour la préservation des océans et la lutte contre la pollution plastique. Votre entreprise, en tant que partenaire engagé, bénéficierait d'une visibilité accrue tout en contribuant à une cause environnementale cruciale. Ensemble, nous pourrions mener des campagnes d'impact, sensibiliser le grand public et promouvoir des pratiques durables. Nous vous invitons à rejoindre ce projet ambitieux, en tant que mécène, sponsor ou partenaire privilégié.

Des drones pour protéger la biodiversité

Les activités de pêche illégales et mener des recherches écologiques en faveur des efforts de conservation pour la Nouvelle-Calédonie et des lagons et zones protégées des DOM-TOM.



La zone marine protégée (MPA) de Parc du Grand Lagon Sud Nouvelle-calédonie a été délimitée en 2018, mais elle est difficile à gérer, en partie à cause de la pêche illégale, de son éloignement et de ses coûts de fonctionnement élevés.

Un drone à voilure fixe, étanche et à longue portée, doté de plusieurs caméras et capable d'atterrir sur l'eau, qui pourrait être utilisé pour surveiller et étudier la mégafaune marine (comme les tortues, les dauphins et les requins), mais qui pourrait également être un outil efficace pour recueillir des preuves de pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). La raison pour laquelle nous avons dû commander ces drones est tout simplement parce que, tout simplement, rien d'autre sur le marché n'était adapté ; les quadricoptères ont une endurance limitée qui ne convient pas pour traverser la mer et les petites îles à grande distance, et certaines des ailes delta et unités similaires étaient impossibles à réparer in situ (une considération très importante lorsque vous êtes un scientifique de terrain basé à distance). De plus, rien sur le marché n'avait 2 caméras ni n'était étanche.

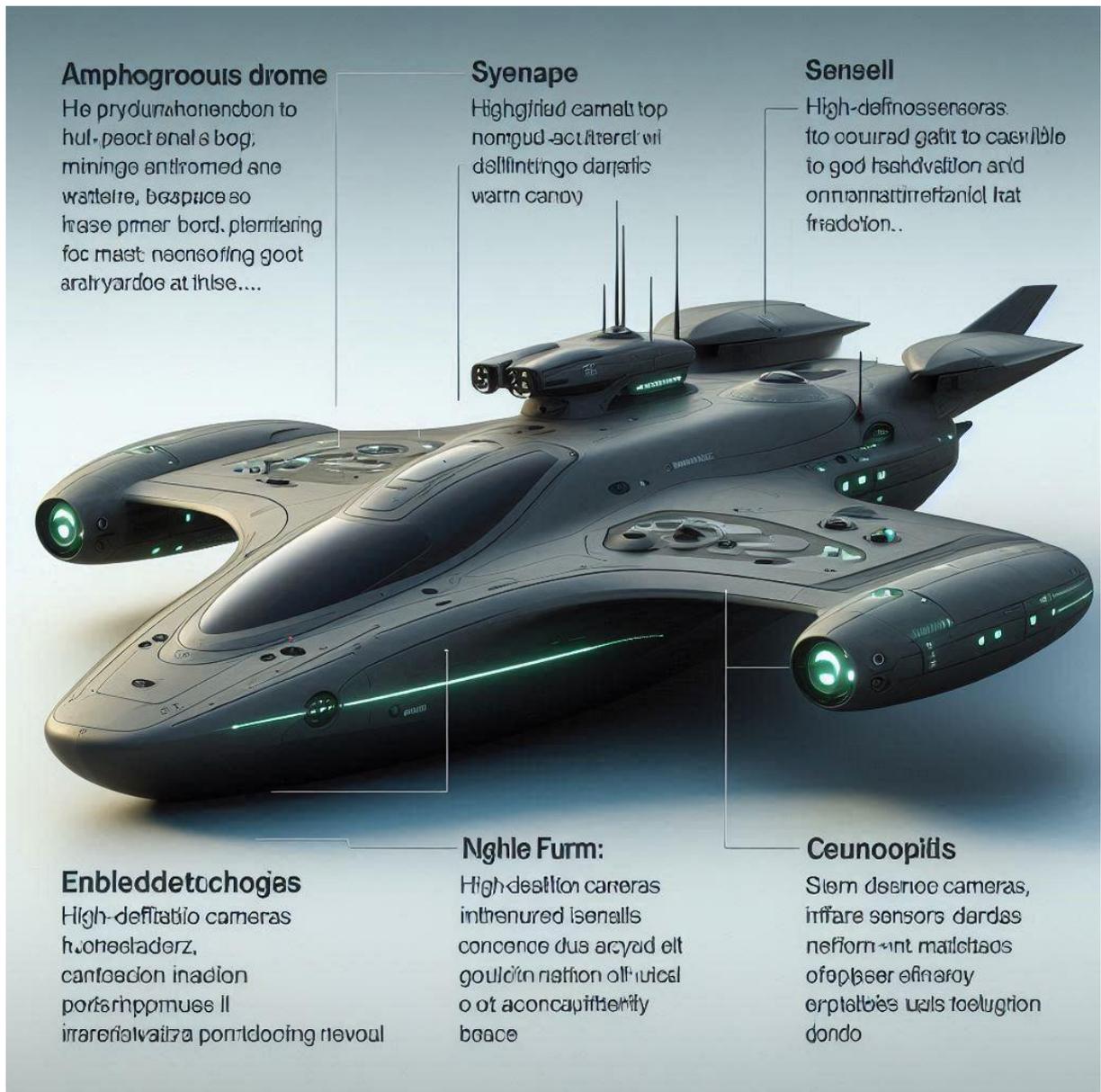
La stratégie actuelle de contrôle de l'atoll consiste à patrouiller dans de petites embarcations autour de l'atoll pour repérer les pêcheurs illégaux. Les relevés systématiques de la mégafaune ne sont pas effectués régulièrement, de sorte que les agents de conservation ont tendance à documenter les animaux qu'ils rencontrent lors de leurs patrouilles. Cependant, le carburant des bateaux est très coûteux, ce qui limite la

zone que les agents de conservation peuvent patrouiller. Ils cherchaient une méthode technologique peu coûteuse et robuste pour résoudre leurs problèmes de gestion et le drone amerrisseur était la solution.

Des drones pour la protection de l'environnement

Activité de pêche illégale, pour participer avec sa technologie de drone d'atterrissage sur l'eau à une série d'opérations de vol visant à détecter et à documenter les activités de pêche illégales dans les aires marines protégées

Nos drones VTOL peuvent être déployés à distance ou utiliser la navigation par points de cheminement pour patrouiller les ports et les voies navigables à la recherche d'activités suspectes. Tout en envoyant des données en temps réel au centre de commandement, ce qui permet de réagir rapidement aux menaces potentielles et aux activités illégales.



Les aires marines protégées (AMP) sont des espaces délimités en mer qui répondent à des objectifs de protection de la biodiversité marine et qui favorisent la gestion durable des activités maritimes.

Les États et territoires insulaires du Pacifique sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et ont des capacités d'adaptation très inégales, compte tenu de la diversité des situations

géographiques, économiques et sociales. Ces territoires sont déjà exposés à une diversité d'aléas climatiques de grande ampleur (cyclones, montée du niveau marin, inondations, salinisation des nappes phréatiques, vagues de chaleur terrestres et marines) pouvant provoquer des dégâts considérables.

Face à ces risques, il est nécessaire pour ces territoires d'organiser une réponse cohérente et structurée en termes d'adaptation au changement climatique, c'est-à-dire de modifier les modes de faire et de vivre à travers l'élaboration de Plans nationaux d'adaptation. Le préalable pour réaliser ces stratégies : connaître avec détail, localement, le climat futur pour dresser le bilan des vulnérabilités. Or, certaines caractéristiques clés pour le climat futur, comme les précipitations moyennes, les températures et événements climatiques extrêmes, ne sont pas bien connues. Des simulations climatiques plus fines, avec des échelles spatiales insulaires appropriées, sont indispensables.

Il s'agira de développer des projections climatiques haute et très haute résolution, utilisant pour la région Pacifique les derniers modèles de climat globaux qui permettent de simuler l'évolution du climat sur une zone géographique donnée. Les impacts clés du changement climatique sur des secteurs comme l'agriculture, l'accès à l'eau ou la santé pourront être étudiés pour ainsi mieux connaître les vulnérabilités liées au dérèglement climatique.

Nos objectifs sont :

Surveillance marine (pêche illégales)

Relevées topographiques (fond marin, eco-système, cartographie)

Relevées météorologiques et climatiques (température de l'air à la surface de la mer, pression atmosphérique, hygrométrie, vitesse et direction des vents, pluviomètres, couverture nuageuse (nébulosité), pyranomètres, aérosols et niveaux de polluants atmosphériques, flux de chaleur et d'humidité entre l'océan et l'atmosphère,

Eric, Trautzsch

Adresse : Citée jardin du Fief 38/22

6150 Anderlues Hainaut

Téléphone 00320493840776

gardiensbleusocean@gmail.com

A , Anderlues, le 09/09/2024.

Objet : Demande de subvention

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter aujourd'hui afin de solliciter une subvention pour mon projet Les Gardiens Bleus Océan.

Je suis convaincu(e) que ce projet sera bénéfique pour *découvrez pourquoi la protection marine est un enjeu crucial pour les générations futures. Apprenez comment des initiatives des Gardiens Bleus Océan en Nouvelle-Calédonie montrent la voie vers une conservation renforcée et durable.* Cependant, pour le mener à bien, j'ai besoin de financements. C'est pourquoi je sollicite votre aide et votre soutien.

Objet : Demande de subsides pour la création de la Fondation Les Gardiens Bleus Océan hébergée chez fondation-terre-solidaire.

Présentation du contexte du projet.

Les Gardiens Bleus Océan est une association spécialisée dans l'utilisation de Drone pour des missions de surveillance et de reconnaissance du milieu marin. Nos services sont utilisés dans le cadre de la sécurité nationale, de la protection des zones, de la lutte contre la criminalité, ainsi que pour des opérations de sauvetage et de recherche.

La surveillance qualitative et efficace de la faune sauvage revêt une grande importance pour la durabilité environnementale, la santé et la sécurité des animaux. Afin de préserver la flore et la faune, les spécialistes de Gardiens Bleus Océan ont conçu le système aérien sans pilote capable de réaliser différents types de missions de surveillance de la faune. Le drone peut être utilisé pour surveiller efficacement de vastes zones, fournir des informations de localisation GPS et collecter des données pour aider à la surveillance de la faune. Le drone de surveillance a un faible niveau de bruit qui n'effraie pas les animaux.

Le nombre de braconniers a considérablement augmenté ces dernières années. Le drone est capable d'identifier les braconniers et de retracer la position des animaux grâce à une liste de fonctionnalités telles que le suivi des objets en mouvement et la stabilisation vidéo.

Grâce à la synergie des logiciel notre solution permet une surveillance de la faune 24h/24 et 7j/7, même pendant la nuit. Le drone est une solution beaucoup plus sûre pour la surveillance de la faune par rapport aux véhicules aériens habités, car il n'y a pas de pilote impliqué. Le véhicule aérien sans pilote peut surveiller des zones difficiles d'accès qui pourraient autrement être inaccessibles.

La déforestation est également un problème mondial grave depuis plusieurs décennies. Les capacités du système aérien sans pilote permettent de suivre avec précision les pertes forestières, ainsi que de déterminer l'emplacement et l'ampleur des activités illégales.

La protection des écosystèmes marins.

La lutte contre la pollution et le changement climatique.

La promotion de la justice sociale pour les populations dépendant des ressources marines.

L'éducation et la sensibilisation à l'importance de la conservation des océans.

Le *parc* marin du *Grand Lagon Sud* (GLS). Présentent un intérêt écologique et un intérêt éducatif, récréatif et culturel.

Les espèces emblématiques présentes dans le Parc du Grand Lagon Sud incluent :

1. Baleines à bosse : Plus de 1 000 individus fréquentent la zone.
2. Tortues marines : Notamment les tortues grosse tête, qui viennent pondre dans le parc.
3. Oiseaux marins : Environ 180 000 couples reproducteurs, incluant des puffins du Pacifique, des balbuzards et des faucons pèlerins.

4. Dauphins de l'Indopacifique : Plusieurs populations distinctes sont identifiées autour de la Grande Terre.
5. Espèces de poissons et de coraux : Le parc présente une diversité géomorphologique avec 162 types de structures de récifs coralliens.

Ces espèces illustrent la richesse et la biodiversité exceptionnelles du parc.

La localisation.

Parc du Grand Lagon Sud Nouvelle-calédonie, ce site est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO. Couvrant 676 191 hectares, le parc du Grand Lagon Sud représente 20% de la surface du bien UNESCO calédonien et 0,2% de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie. Cette zone a été retenue pour ses paysages exceptionnels, sa grande biodiversité, la présence d'espèces emblématiques (baleines, tortues, oiseaux marins, requins blancs) et l'existence d'aires marines protégées (la réserve naturelle intégrale Yves Merlet, l'Ilot Casy, la réserve naturelle saisonnière de Grand Port et la réserve naturelle de l'Aiguille de Prony).

La structure qui porte notre projet.

Notre association, Gardiens Bleus Océan, a été fondée en 2020 par un groupe de passionnés par les technologies aéronautiques et les drones. À cette époque, les drones étaient principalement utilisés pour des loisirs et des activités de photographie ou de vidéographie. Cependant, nous avons rapidement réalisé le potentiel de ces machines volantes pour des applications plus sérieuses telles que la surveillance et la sécurité. Nous avons donc commencé à développer des applications pour des drones, capables de voler en toute autonomie et de transmettre des flux vidéo en temps réel.

Nous nous situons en Nouvelle-Calédonie.

Les objectifs du projet.

Les activités de pêche illégales et mener des recherches écologiques en faveur des efforts de conservation. La zone marine protégée (MPA) de Parc du Grand Lagon Sud Nouvelle-calédonie a été délimitée en 2018, mais elle est difficile à gérer, en partie à cause de la pêche illégale, de son éloignement et de ses coûts de fonctionnement élevés.

Les drones combinent les avantages des hélicoptères et des avions à voilure fixe. Ils peuvent décoller et atterrir à la verticale comme un hélicoptère, mais une fois en vol, ils se déplacent comme un avion, offrant une plus grande efficacité et une portée accrue. Cette combinaison les rend polyvalents et très utiles dans divers secteurs.

Les drones marins peuvent être déployés à distance ou utiliser la navigation par points de cheminement pour patrouiller les ports et les voies navigables à la recherche d'activités suspectes. Tout en envoyant des données en temps réel au centre de commandement, ce qui permet de réagir rapidement aux menaces potentielles et aux activités illégales.

Étant électriques et presque inaudibles, ces drones VTOL sont parfaitement adaptés à la surveillance des stocks de poissons avec une perturbation minimale des habitats sous-marins. Ils peuvent également être déployés pour aider à détecter la pêche illégale et assurer la surveillance.

Synthèse du déroulement.

Installation de la base dronique en Nouvelle-Calédonie.

Achat des drones.

Formations des pilotes et des Planificateurs de missions Drone.

Transfert des conteneurs matériels.

Mise en place des structures et des protocoles de déploiement.

Le budget de l'opération.

Le budget total est de 1.250 000 euros euros.

Le budget total de ce projet est de 200 000 euros euros pour la période 2025/2027.

Je suis actuellement en mesure de financer **10%**.

J'aimerais donc solliciter une subvention auprès de votre organisation.

Dotation de 1.250 000 euros, à apporter sur un délai de 5 ans.

Les objectifs généraux du projet.

La faune marine du Parc du Grand Lagon Sud :

Le Parc du Grand Lagon Sud regorge d'espèces marines emblématique rares ou menacés.

Les récifs coralliens du Parc du Grand Lagon Sud, présentent une remarquable diversité géomorphologique avec 162 types de structures différentes.

La population de baleines à bosse est estimée à plus de 1 000 individus à ce jour. Elles fréquentent principalement la zone entre le Cap N'Dua, l'île Ouen et le récif Gué.

Plusieurs populations distinctes de dauphins de l'Indopacifique, dont été identifiées autour de la Grande Terre.

Le Parc du Grand Lagon Sud abrite une population riche d'oiseaux marins, comprenant 180 000 couples reproducteurs, 14 espèces d'oiseaux marins nicheurs et une colonie exceptionnelle de puffins du Pacifique, ainsi qu'une diversité remarquable incluant des balbuzards, des faucons pèlerins, des mouettes argentées.

Les tortues marines trouvent dans les eaux du Grand Lagon des sites majeurs de reproduction, où jusqu'à 30% des femelles tortues grosse tête viennent pondre durant l'été austral.

La faune des zones tampons terrestres :

La faune terrestre de l'île des Pins, en Nouvelle-Calédonie, comprend des espèces emblématiques telles que les bulimes, gastéropode emblématique de l'île des Pins. L'île des Pins est un site crucial à l'échelle planétaire pour la préservation des reptiles terrestres en raison de sa richesse spécifique, de son niveau d'endémisme élevé.

Le parc marin du *Grand Lagon Sud* (GLS).

Présentent un intérêt écologique et un intérêt éducatif, récréatif et culturel.

La surveillance qualitative et efficace de la faune sauvage revêt une grande importance pour la durabilité environnementale, la santé et la sécurité des animaux. Afin de préserver la flore et la faune, les spécialistes de Gardiens Bleus Océan ont conçu le système aérien sans pilote capable de réaliser différents types de missions de surveillance de la faune. Le drone peut être utilisé pour surveiller efficacement de vastes zones, fournir des informations de localisation GPS et collecter des données pour aider à la surveillance de la faune. Le drone de surveillance a un faible niveau de bruit qui n'effraie pas les animaux.

Le nombre de braconniers a considérablement augmenté ces dernières années. Le drone est capable d'identifier les braconniers et de retracer la position des animaux grâce à une liste de fonctionnalités telles que le suivi des objets en mouvement et la stabilisation vidéo.

Grâce à la synergie des logiciels notre solution permet une surveillance de la faune 24h/24 et 7j/7, même pendant la nuit. Le drone est une solution beaucoup plus sûre pour la surveillance de la faune par rapport aux véhicules aériens habités, car il n'y a pas de pilote impliqué. Le véhicule aérien sans pilote peut surveiller des zones difficiles d'accès qui pourraient autrement être inaccessibles.

La déforestation est également un problème mondial grave depuis plusieurs décennies. Les capacités du système aérien sans pilote permettent de suivre avec précision les pertes forestières, ainsi que de déterminer l'emplacement et l'ampleur des activités illégales.

SURVEILLANCE

Élevez nos capacités de surveillance à des niveaux sans précédent grâce à une solution économique mais remarquablement polyvalente, conçue pour la surveillance, l'observation et le repérage : un système avancé de liaison descendante vidéo longue portée haute définition 4K à 3 axes. Idéal pour un large éventail d'applications, notamment la surveillance de la faune, les opérations de recherche, la conservation et les inspections, ce système de pointe garantit des performances optimales.

Le système est disponible pour la variante amphibie, offrant une solution inégalée pour les opérations maritimes et les missions à bord des navires.

Les aires marines protégées (AMP) sont des espaces délimités en mer qui répondent à des objectifs de protection de la biodiversité marine et qui favorisent la gestion durable des activités maritimes.

Les États et territoires insulaires du Pacifique sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et ont des capacités d'adaptation très inégales, compte tenu de la diversité des situations géographiques, économiques et sociales. Ces territoires sont déjà exposés à une diversité d'aléas climatiques de grande ampleur (cyclones, montée du niveau marin, inondations, salinisation des nappes phréatiques, vagues de chaleur terrestres et marines) pouvant provoquer des dégâts considérables.

Face à ces risques, il est nécessaire pour ces territoires d'organiser une réponse cohérente et structurée en termes d'adaptation au changement climatique, c'est-à-dire de modifier les modes de faire et de vivre à travers l'élaboration de Plans nationaux d'adaptation. Le préalable pour réaliser ces stratégies : connaître avec détail, localement, le climat futur pour dresser le bilan des vulnérabilités. Or, certaines caractéristiques clés pour le climat futur, comme les précipitations moyennes, les températures et événements climatiques extrêmes, ne sont pas bien connues. Des simulations climatiques plus fines, avec des échelles spatiales insulaires appropriées, sont indispensables.

Il s'agira de développer des projections climatiques haute et très haute résolution, utilisant pour la région Pacifique les derniers modèles de climat globaux qui permettent de simuler l'évolution du climat sur une zone géographique donnée. Les impacts clés du changement climatique sur des secteurs comme l'agriculture, l'accès à l'eau ou la santé pourront être étudiés pour ainsi mieux connaître les vulnérabilités liées au dérèglement climatique.

Nos objectifs sont :

Surveillance marine (pêche illégales)

Relevées topographiques (fond marin, eco-système, cartographie)

Relevées météorologiques et climatiques (température de l'air à la surface de la mer, pression atmosphérique, hygrométrie, vitesse et direction des vents, pluviomètres, couverture nuageuse (nébulosité), pyranomètres, aérosols et niveaux de polluants atmosphériques, flux de chaleur et d'humidité entre l'océan et l'atmosphère,



Les Gardiens Bleus Océan DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Objet : Demande de subsides pour la création de la Fondation Les Gardiens Bleus Océan hébergée chez [fondation-terre-solidaire](http://fondation-terre-solidaire.org).

Nous, les associations *Clear-View-Sky-Drone* et *CETASEA*, nous permettons de vous adresser la présente demande de subsides dans le cadre de la création de notre fondation, hébergée au sein de la plateforme fondation-terresolidaire.org.

Présentation des associations :

- **Clear-View-Sky-Drone** : Spécialisée dans l'utilisation de drones pour le monitoring environnemental, notre association s'efforce de protéger les écosystèmes sensibles et de fournir des données visuelles précises sur l'état de l'environnement. Nous collaborons avec des scientifiques, des ONG et des acteurs locaux pour sensibiliser et agir face aux problématiques écologiques globales.
- **CETASEA** : Dédiée à la préservation des mammifères marins et des écosystèmes marins, CETASEA œuvre à la protection des cétacés et à la restauration des océans. Nous menons des actions de sensibilisation, de recherche scientifique et de conservation pour défendre la biodiversité marine.

Objet de la fondation :

La fondation que nous souhaitons créer aura pour mission principale de promouvoir et de financer des actions environnementales innovantes et concrètes en lien avec la protection des écosystèmes terrestres et marins. En mutualisant nos compétences respectives, nous ambitionnons de lancer des projets qui favoriseront un changement réel dans la protection de notre planète, tout en sensibilisant le public et les décideurs politiques.

Cette fondation sera hébergée par **fondation-terresolidaire.org**, une plateforme dédiée aux initiatives solidaires et à la durabilité, qui nous permettra de bénéficier d'une visibilité accrue et d'un réseau de partenaires engagé.

Objectifs des subsides :

Le soutien financier que nous sollicitons vise à :

5. Couvrir les frais de création et d'enregistrement de la fondation.
6. Développer une campagne de communication pour attirer des partenaires stratégiques et des donateurs.
7. Mettre en place les premiers projets pilotes, dont :
 - Un programme de suivi de la biodiversité marine avec des drones (Clear-View-Sky-Drone).
 - Un programme de sensibilisation et de protection des cétacés en danger (CETASEA).
8. Garantir la viabilité de la fondation dans les premières années de son fonctionnement.

Conclusion :

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à cette demande. Convaincus que la création de cette fondation représente un investissement pour l'avenir de la planète, nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour concrétiser cette initiative.

Dans l'attente de votre retour, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour convenir d'un rendez-vous.

Veuillez agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Trautzsch Eric
Président de l'association Clear-View-Sky-Drone
gardiensbleusocean@gmail.com

Frédérique Gilbert
Président de l'association CETASEA
contact@cetasea.eu

Drones marins de surfaces, navire de surface robotisés, drone amphibie, drones de Surface (USV) , navires de surface autonomes (Maritime Autonomous Surface Ships, MASS).

Les Gardiens Bleus Océan	Les Gardiens Bleus Océan Numéro de SIRET : 83044878300019 Responsable editorial : Frédérique Gilbert 19 rue du Château d'eau 40230 TOSSE
Mécénat, sponsoring, partenariat ou parrainage	Responsable : Trautzsch Eric Téléphone : 0032493840776 Courriel : gardiensbleusocean@gmail.com

Ce dossier est utilisé pour solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds d'accompagnement de :

- La protection des écosystèmes marins (aires marines protégées (AMP)) avec l'Association L'Associations, Clear-View-Sky.***
- La lutte contre la pêche illégale et le braconnage*
- La protection de la biodiversité locale au sein des parcs marins*
- La lutte contre la pollution et le changement climatique.***
- La promotion de la justice sociale pour les populations dépendant des ressources marines.***
- L'éducation et la sensibilisation à l'importance de la conservation des océans.***
- La transitions écologiques.***
- La fin de la captivité d'espèces sauvages utilisées à des fins commerciales,*
- La création de « refuges » ou « sanctuaires » pour dispenser des soins et accueillir les animaux en partenariat avec L'Association Cetasea.*

PARTIE 1– PRESENTATION DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme : Les Gardiens Bleus Océan

N° SIRET : Les Gardiens Bleus Océan

Numéro de SIRET : 83044878300019

IDENTIFICATION DU REPRESENTANT LEGAL DE L'ORGANISME :

Nom Trautzsch	Prénom Eric
Fonction : Président fondateur	
Responsable editorial : Frédérique Gilbert	

Tel/Courriel : gardiensbleusocean@gmail.com	
---	--

FORME JURIDIQUE : Association

Régime TVA : assujetti ; NON

ADRESSE : **Les Gardiens Bleus Océan**
19 rue du Château d'eau 40230 TOSSE

PARTIE 2– PRESENTATION DU PROJET DEMANDE

RESPONSABLE A CONTACTER POUR LE PROJET

Identité : Trautzsch Eric

Fonction : Président Fondateur

Coordonnées : gardiensbleusocean@gmail.com

<input checked="" type="checkbox"/> Aide à l'investissement	<input checked="" type="checkbox"/> Aide aux déploiement	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à la recherche
---	--	---

1.1. INTITULE DU PROJET ET RESUME DE L'OBJET :

- **OBJET :** L'utilisation de patrouilleurs autonomes dans des environnements extrêmes pour la reconnaissance et la surveillance où les exigences de précision, d'endurance et de fiabilité sont primordiales est en augmentation. Les clients des forces maritimes et frontalières travaillent avec nous pour développer des patrouilleurs sans pilote. Chez Gardiens Bleus Océan, nous avons l'expérience de travailler avec et de développer diverses interfaces pour les systèmes de propulsion, notamment les moteurs hors-bord, les hélices et les jets d'eau pour les opérations à grande vitesse. Notre USV est équipé d'une caméra infrarouge haute résolution, d'une nacelle électro-optique, d'un radar 4G, d'un AIS et d'un haut-parleur, doublé de capteur atmosphérique. Il constitue une alternative aux moyens maritimes conventionnels pour la protection des zones ainsi que pour la surveillance de zones spécifiques ou l'observation d'événements trop dangereux pour les humains.
- A QUEL BESOIN REpond CE PROJET ?

Les États et territoires insulaires du Pacifique sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et ont des capacités d'adaptation très inégales, compte tenu de la diversité des situations géographiques, économiques et sociales. Ces territoires sont déjà exposés à une diversité d'aléas climatiques de grande ampleur (cyclones, montée du niveau marin, inondations, salinisation des nappes phréatiques, vagues de chaleur terrestres et marines) pouvant provoquer des dégâts considérables.

Face à ces risques, il est nécessaire pour ces territoires d'organiser une réponse cohérente et structurée en termes d'adaptation au changement climatique, Transition écologique préservation de l'environnement et de la biodiversité, adaptation au changement climatique parce que l'intensification des crises, qu'elles soient environnementales, économiques ou sociales, exerce une pression croissante sur les ressources naturelles et les zones protégées. En temps de crise, les priorités humaines peuvent changer, et cela peut parfois conduire à l'exploitation accrue des écosystèmes ou des espaces protégés pour répondre à des besoins immédiats (nourriture, ressources, espace)

Pendant les crises environnementales, comme le changement climatique, les communautés humaines en difficulté peuvent se tourner vers les ressources naturelles pour survivre, ce qui peut augmenter la pression sur ces espaces déjà vulnérables.

Il s'agit donc d'un enjeu crucial de concilier la protection de l'environnement avec la gestion des crises afin de ne pas sacrifier des écosystèmes vitaux pour des gains à court terme.

--

-QUI A IDENTIFIE CE BESOIN ?

Pacific Community avec les aires marines protégées (AMP) le Service territorial de l'environnement (STE) par la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC).

1.2. CALENDRIER PREVISIONNEL

DUREE : 10 ans

COMMENCEMENT D'EXECUTION : 01/01/2025

FIN D'EXECUTION PREVUE : 31/12/2030

1.3 COÛT TOTAL DU PROJET HT ou TTC : 250.000 euros HT

MONTANT DE SUBVENTION SOLLICITE : **250.000 euros HT**

1.3.1 Eléments comptables au 31-12-N-1 (pour les associations, en remplacement de la liasse fiscale, si la subvention est inférieure ou égale à 23 000 €) :

Chiffre d'affaires : 0		Capitaux propres :5000 euros	
Excédent brut d'exploitation : 0		Dettes financières :0	
Résultat d'exploitation : 0		Crédits de trésorerie :0	
Résultat net : 0		Total du bilan :0	
		Effectifs salariés 0	

1.3.2. Liste des aides attribuées par des personnes publiques, collectivités locales, Etat, Union européenne... (Ex : subventions, bonifications d'intérêt,) obtenues durant les 3 dernières années avec origine, objet, montant (ou état néant)

	Origine de l'aide	Dénomination et objet de l'aide	Montant
--	-------------------	---------------------------------	---------

Aides obtenues durant les 3 dernières années	0	0	0
Aides sollicitées pour le projet	250.000 euros		
Total	250.000 euros		

Je soussigné, en qualité de représentant légal de Les Gardiens Bleus Océan ayant qualité pour l'engager juridiquement, sollicite une subvention de l'Etat pour le montant indiqué ci-dessus pour la réalisation du projet précité et décrit en annexe.

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.

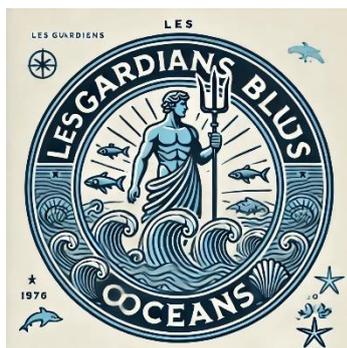
J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente.

J'ai sollicité les aides publiques indiquées au plan de financement du projet détaillé ci-après.

J'ai pris connaissance du fait que le démarrage du projet ne peut intervenir avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet.

Je m'engage à respecter les obligations indiquées en annexe 3 si l'aide m'est attribuée.

Cachet



Date :

01/10/2024

Nom et signature du représentant légal :

Trautzsch Eric

DESCRIPTION DU PROJET /OPERATION EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE SUBVENTION

1. DESCRIPTION DU PROJET :

La surveillance qualitative et efficace de la faune sauvage revêt une grande importance pour la durabilité environnementale, la santé et la sécurité des animaux. Afin de préserver la flore et la faune, les spécialistes des Gardiens Bleus Océan ont conçu le système de navire de surface robotisés drone capable de réaliser différents types de missions de surveillance de la faune. Le drone peut être utilisé pour surveiller efficacement de vastes zones, fournir des informations de localisation GPS et collecter des données pour aider à la surveillance de la faune. Le navire de surface robotisés drone de surveillance a un faible niveau de bruit qui n'effraie pas les animaux.

Le nombre de braconniers a considérablement augmenté ces dernières années. Le drone est capable d'identifier les braconniers et de retracer la position des animaux grâce à une liste de fonctionnalités telles que le suivi des objets en mouvement et la stabilisation vidéo.

Grâce à la synergie des logiciel notre solution permet une surveillance de la faune 24h/24 et 7j/7, même pendant la nuit. Le drone est une solution beaucoup plus sûre pour la surveillance de la faune par rapport aux véhicules aériens habités, car il n'y a pas de pilote impliqué. Le navire de surface robotisés drone peut surveiller des zones difficiles d'accès qui pourraient autrement être inaccessibles.

Nos objectifs sont :

Surveillance marine (pêche illégales, braconnages, zones d'exclusion marine)

Relevées topographiques (fond marin, eco-système, cartographie corallien)

Relevées météorologiques et climatiques (température de l'air à la surface de la mer, pression atmosphérique, hygrométrie, vitesse et direction des vents, pluviomètres, couverture nuageuse (nébulosité), pyranomètres, aérosols et niveaux de polluants atmosphériques, flux de chaleur et d'humidité entre l'océan et l'atmosphère,

2. LIEU DE REALISATION :

Les Aires Marines Protégées (AMP) en France.

Antilles

Guyane

Nouvelle-Calédonie

Océan Indien

Polynésie française

Saint-Pierre-et-Miquelon

Wallis-et-Futuna

Le Parc naturel marin de Martinique

Le Parc naturel marin de Mayotte

Le sanctuaire Agoa pour les mammifères marins

Madagascar

3. OBJECTIFS POURSUIVIS :

Des navires de surface robotisés drone pour protéger la biodiversité

Les activités de pêche illégales et mener des recherches écologiques en faveur des efforts de conservation pour la Nouvelle-Calédonie et des lagons et zones protégées des DOM-TOM.

La zone marine protégée (MPA) de Parc du Grand Lagon Sud Nouvelle-calédonie a été délimitée en 2018, mais elle est difficile à gérer, en partie à cause de la pêche illégale, de son éloignement et de ses coûts de fonctionnement élevés.

Un navire de surface robotisés drone, étanche et à longue portée, doté de plusieurs caméras et qui pourrait être utilisé pour surveiller et étudier la mégafaune marine (comme les tortues, les dauphins et les requins), mais qui pourrait également être un outil efficace pour recueillir des preuves de pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). La raison pour laquelle nous avons dû commander ces navires de surface robotisés drone est tout simplement parce que, tout simplement, rien d'autre sur le marché n'était adapté ; les quadricoptères ont une endurance limitée qui ne convient pas pour traverser la mer et les petites îles à grande distance, et certaines des ailes delta et unités similaires étaient impossibles à réparer in situ (une considération très importante lorsque vous êtes un scientifique de terrain basé à distance). De plus, rien sur le marché n'avait 2 caméras ni n'était étanche.

La stratégie actuelle de contrôle de l'atoll consiste à patrouiller dans de petites embarcations autour de l'atoll pour repérer les pêcheurs illégaux. Les relevés systématiques de la mégafaune ne sont pas effectués régulièrement, de sorte que les agents de conservation ont tendance à documenter les animaux qu'ils rencontrent lors de leurs patrouilles. Cependant, le carburant des bateaux est très coûteux, ce qui limite la zone que les agents de conservation peuvent patrouiller. Ils cherchaient une méthode technologique peu coûteuse et robuste pour résoudre leurs problèmes de gestion et le navire de surface robotisés drone était la solution.

Des navires de surface robotisés drone pour la protection de l'environnement

Activité de pêche illégale, pour participer avec sa technologie de navire de surface robotisés drone sur l'eau à une série d'opérations de déplacement visant à détecter et à documenter les activités de pêche illégales dans les aires marines protégées

4. INDICATEURS AU REGARD DES OBJECTIFS :

IMPACTS ATTENDUS EN MATIERE :

- d'emploi : Nombre d'emplois créés ou à créer :

10 emplois à créé dans les Iles françaises

- d'organisation des processus de production :

ID2Move pour la conception et la fabrication du drone marin situé en Belgique
CAP/Innove pour accompagnement et conseils pour start-up situé en Belgique
Clara LOURDELET, Chargée d'Affaires à Rimbaud'tech, Incubateur d'entreprises innovantes, situé à Charleville-Mézières.

Association [Cetasea](#)

- d'activité de production de bien et de services :

Fabrication et vente de drones marins de surfaces, navire de surface robotisés, drone amphibie, drones de Surface (USV), navires de surface autonomes (Maritime Autonomous Surface Ships, MASS).

- de l'organisation et de stratégie économique et financière de l'entreprises

Avec le concours de la fondation-terresolidaire.org et de l'Association **Cetasea** et de l'association Clear-View-Sky-Drone

Définition des objectifs financiers

- **Équilibre budgétaire** : Assurer que les dépenses n'excèdent pas les recettes. L'association doit établir un budget prévisionnel pour s'assurer qu'elle peut financer ses activités.
- **Autofinancement** : Favoriser l'autonomie financière en générant ses propres ressources (cotisations, produits de ventes, événements, etc.), réduisant ainsi la dépendance vis-à-vis des subventions ou dons extérieurs.
- **Soutien des activités sociales** : Le financement doit soutenir les objectifs sociaux, culturels, ou éducatifs de l'association.
- **2. Diversification des sources de financement**

- **Cotisations des membres** : C'est souvent une source principale de financement. Le montant des cotisations doit être calculé de manière à couvrir une partie des coûts de fonctionnement.
- **Subventions publiques** : Les associations peuvent recevoir des subventions des collectivités locales, de l'État, ou de l'Europe pour financer des projets spécifiques ou leur fonctionnement général.
- **Dons et mécénat** : Les donations, qu'elles proviennent de particuliers ou d'entreprises, sont une autre source importante, notamment pour les associations reconnues d'utilité publique.
- **Activités génératrices de revenus** : Certaines associations organisent des événements (ventes, concerts, loteries, etc.) ou développent des activités commerciales (vente de produits, services) pour financer leurs actions.
- **Financements participatifs** : Les plateformes de crowdfunding peuvent aussi être un moyen de récolter des fonds, notamment pour des projets ponctuels.
- **Partenariats privés** : Les associations peuvent collaborer avec des entreprises pour obtenir des financements ou du matériel.
- **3. Gestion des dépenses**
- **Maîtrise des coûts** : L'association doit veiller à optimiser ses dépenses et à les aligner avec ses priorités. Cela inclut les coûts de fonctionnement (locaux, salaires, matériel) et les dépenses liées aux activités ou projets.
- **Gestion rigoureuse** : La comptabilité doit être transparente, avec un suivi des recettes et dépenses, et des outils de reporting pour permettre aux membres de suivre l'évolution financière de l'association.
- **Réserve financière** : Constituer des réserves est important pour faire face aux imprévus (baisse des financements, coûts imprévus) et assurer la continuité des activités à long terme.
- **4. Optimisation des ressources**
- **Bénévolat et contribution en nature** : Le recours aux bénévoles permet de limiter les coûts salariaux. Les dons en nature (matériel, services) représentent aussi une forme de soutien financier indirect.
- **Recherche d'efficience** : Il est important de maximiser l'impact des ressources utilisées, en cherchant à obtenir le meilleur résultat possible pour chaque euro dépensé.
- **5. Contrôle et transparence**
- **Audit financier** : Pour les associations de grande taille ou celles qui reçoivent des subventions importantes, un audit externe peut être nécessaire pour vérifier la bonne gestion financière.
- **Reddition des comptes** : L'association doit rendre des comptes à ses membres, à ses financeurs (subventions, mécènes) et éventuellement au grand public, en publiant ses rapports financiers.
- **6. Stratégie à long terme**
- **Anticipation des évolutions** : La stratégie financière doit être en lien avec les objectifs de développement de l'association et tenir compte des évolutions possibles dans l'environnement financier (réduction des subventions, évolution des besoins des bénéficiaires).
- **Investissement dans l'avenir** : Il peut s'agir de former les bénévoles ou salariés, investir dans des équipements, ou développer des projets innovants pour répondre aux besoins futurs.

Programme

Horizon Europe (HORIZON)

[Actions for the implementation of the Mission Restore our ocean and waters by 2030 \(HORIZON-MISS-2024-OCEAN-01\)](#)

DEPENSES ¹	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	%
Acquisitions immobilières			Aides publiques³ : - Union européenne - Etat - Collectivités locales et leurs groupements - Région - Département - communes ou de groupement de communes - Etablissements publics - Autres ⁴ <i>Autofinancement</i> Fonds propres Emprunts (2) Crédit-bail Autres (2)		
Etudes	2500				
Travaux					
Matériel	5000				
Autres ²	2500				
Total	10.000		Total	0	

Cachet



Date :

0[^]5/10/2025

Nom et signature du représentant légal :

Trautzsch Eric

Les Gardiens Bleus Océan, Association reconnue d'utilité publique.

CHARGES		MONTANTS (1)	PRODUITS	MONTANTS
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES	
60	Achats	0	70 - Ventes	0
602	Achats stockés		Productions Vendues	
604	Prestations de services		Marchés publics	
605	Achat matériel			
606	Achats fournitures non stockées		Prestations de service	
61	Charges externes	0	Mise à disposition de personnel	
611	Sous-traitance générale		74 - SUBVENTIONS (2)	0
612	Crédit-bail		ETAT (préciser l'administration)	
613	Locations immobilières		ETAT (préciser l'administration)	
613	Locations mobilières		ETAT (préciser l'administration)	
614	Charges locatives		ETAT (préciser l'administration)	
615	Entretien réparations		REGION	
616	Primes d'assurances			
617	Etudes et recherches			
618	Documentation générale et colloques			
62	Autres charges externes	0		
621	Personnel extérieur à l'entreprise		INTERCOMMUNALITE (EPCI)3	
622	Honoraires		INTERCOMMUNALITE (EPCI)	
	Presta. formation/tutorat personnel insertion			
	Prestataire action hors formation/tutorat		COMMUNES	
623	Publications		COMMUNES	
			COMMUNES	
624	Transports et déplacement			
			FSE	
625	Voyages, missions et réceptions			

ANNEXE N°2

PIECES JOINTES

PDF du projet

Lien du site internet

OBLIGATIONS DU PORTEUR DE PROJET BENEFICIAIRE DE L'AIDE D'ETAT POUR LE BON DEROULEMENT DU DOSSIER

Le porteur de projet bénéficiaire de l'aide attribuée partiellement ou en totalité doit **s'engager**, sauf renonciation expresse à cette aide, à **respecter les obligations ci-après qui seront reprises dans l'arrêté ou la convention attribuant l'aide d'Etat** :

Je, soussigné Trautzsch Eric, représentant légal de l'Association Gardiens Bleus Océan m'engage, à réaliser le projet (détaillé dans le dossier de demande de subvention dans les conditions énoncées ci-après :

- 1- Je m'engage à me soumettre à tout contrôle** technique, administratif et financier, sur pièces et/ou sur place, y compris au sein de ma comptabilité, effectué par Gardiens Bleus Océan, par toute autorité commissionnée par le préfet ou par les corps d'inspections et de contrôle nationaux. A cet effet je m'engage à présenter aux agents du contrôle tous documents et pièces établissant la réalité, la régularité et l'éligibilité des dépenses encourues

- 2- Je m'engage à transmettre au service, dès réception, les décisions relatives aux aides publiques sollicitées** (notification des aides nationales, communautaires, internationales et délibérations des collectivités locales, sauf si elles sont jointes au dossier). Si le plan de financement initial venait à être modifié, j'en informerai le préfet qui ferait procéder au réexamen du dossier par l'autorité compétente, le taux maximum d'aide publique autorisé devant être respecté.

- 3- Je prends note que ne peuvent être incluses dans l'assiette des dépenses admissibles que des dépenses conformes aux dispositions réglementaires nationales et européennes** en vigueur applicables et inscrites dans l'arrêté ou la convention pris à cet effet et effectuées pour la réalisation de l'opération.

4- Le paiement de l'aide

- s'il est prévu un versement d'avance, je déposerai à l'appui des demandes de paiement d'avances auprès du service ou chargé du suivi, un état récapitulatif détaillé certifié exact, des dépenses réalisées conformément au projet retenu, accompagné des pièces justificatives de ces dépenses.
- je déposerai la demande de paiement du solde accompagnée :
 - o de la justification de la totalité des dépenses éligibles effectuées avec les pièces justificatives des dépenses encourues (sauf celles produites lors des acomptes) ;
 - o les décisions des co-financeurs publics (si elles n'ont pas été produites antérieurement) ;.

La justification des dépenses encourues s'effectue par la production de factures acquittées, mention portée sur chaque facture par le fournisseur, mais également par la production de pièces de valeur probante équivalente, à savoir :

- les factures certifiées payées, mention portée, sur chaque facture ou sur un état récapitulatif, par un commissaire aux comptes ou un expert-comptable ou

accompagnées de relevés de compte bancaire de l'opérateur faisant apparaître les débits correspondants.

- 5- **J'informerai le service du début d'exécution du projet, du calendrier prévisionnel de sa réalisation** (qui ne peut être supérieur à 3 ans (sauf dérogation) à compter de la date de déclaration du début d'exécution, de la date d'achèvement de l'opération et si le cas se présentait, de son abandon.
- 6- **Je suis informé qu'en cas de non-respect des obligations ci-dessus et en particulier, de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de la modification du plan de financement ou du programme des travaux sans autorisation préalable, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet ou en cas de refus des contrôles, le préfet exigera le reversement partiel ou total des sommes versées.**
- 7- **Je m'engage en cas de non-respect de mes engagements et obligations à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans le mois qui suit la réception du titre de perception.**

Cachet



Date :

05/10/2024

Nom et signature du représentant légal :

Trautzsch Eric

Les Gardiens Bleus Océan

Numéro de SIRET : 83044878300019

Responsable editorial : Frédérique Gilbert

19 rue du Château d'eau 40230 TOSSE

<https://sky-drone1.webnode.be/>

<https://www.cetasea.eu/>